Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

démontrer que le revenu par jour et par personne est insuffisant pour subsister. Le pauvre père de famille est bien forcé de rechercher des accessoires, souvent peu rétribués, pour rétablir l'équilibre dans son budget. Dès lors, l'enseignement est en souffrance.

L'augmentation du traitement des membres du corps enseignant s'impose ; c'est une mesure de justice. Nous osons espérer que les autorités qui ont dans notre canton le devoir de s'occuper de cet important problème, n'oublieront pas dans leur sollicitude les pionniers qui se dévouent à la cause de l'instruction populaire.

Un instituteur, au nom de cent...

Chronique scolaire

Fribourg — Par décision du Conseil communal de Romont, le traitement de tous les instituteurs de la ville a été augmenté de 300 fr. par an. Appréciant toute la valeur de l'instruction et voulant témoigner sa reconnaissance au personnel enseignant, l'autorité communale n'a pas hésité à élever le traitement des instituteurs de la cité au niveau des exigences matérielles de la vie à notre époque. Ce beau geste mérite d'être signalé. Puisse-t-il être imité par d'autres communes !

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommmé M. Franz van Cauwelaert, professeur extraordinaire à l'Institut pédagogique de la Faculté des lettres de l'Université.

Vaud. — La ville de Lausanne est en train d'organiser la Mutualité scolaire. Une commission, présidée par M. Schetzler, travaille afin que la nouvelle institution puisse fonctionner dès le 1er avril 1907. Pourront faire partie de l'Association, tous les élèves des écoles enfantines et primaires publiques de la commune de Lausanne, dès l'âge de cinq jusqu'à dix-huit ans. Les frais d'organisation et d'administration seront supportés par la bourse communale.

Pologne allemande — A la fin de l'année 1906, on évaluait à plus de 45 000 le nombre des enfants qui refusaient de parler allemand pendant la leçon d'enseignement religieux. Chaque jour, les feuilles politiques relatent des faits qui montrent le degré d'exaspération des esprits. Les instituteurs chargés d'exécuter les mesures arrêtées par le gouvernement prussien, sont naturellement en butte aux colères de la foule. A Bendeikow, une bombe remplie de pétrole fut jetée dans l'école qui brûla entièrement Ni les punitions, ni les menaces n'ont pu briser la résistance des jeunes grévistes. Le gouvernement finira

peut-être par comprendre qu'il aurait dû accorder aux enfants de la pauvre Pologne qu'on persécute et violente depuis tant d'années l'autorisation de parler leur langue maternelle durant les leçons de religion.

Russie. — L'enseignement de la religion en langue maternelle a été garanti aux catholiques polonais par un ukase du 30 avril 1905. Le gouvernement russe se propose d'accorder la même faveur aux catholiques d'autres langues qui habitent le territoire de la Russie. Cet acte de justice est à citer au moment où le gouvernement prussien s'acharne à germaniser les Polonais du royaume.

BIBLIOGRAPHIES

I

Le Conto-dè-Grevire, chanson éditée en double feuille. — Prix : 60 cent., dans toutes les librairies.

Voilà qui est de « chez nous » ! La chanson patoise *Le Conto-dè Grevire* est éditée par M. le professeur Joseph Reichlen, artiste-peintre ; la musique est de M. Casimir Meister. En première page, une charmante illustration montre le comte aimé chevauchant dans les vallées de la belle Gruyère. Il va, sans doute, « à Moléson ! » A l'intérieur nous lisons les paroles de la chanson avec la musique de Meister, puis l'indication des variantes et une intéressante notice.

M. Reichlen va continuer sous cette forme la publication nouvelle de nos mélodies fribourgeoises, si aimables et combien plus belles que certains chants exotiques ! Une œuvre de cette nature répand dans le peuple un délicieux parfum de poésie et d'histoire, elle contribue ainsi largement à fortifier dans l'âme de la jeunesse l'amour du sol natal et des souvenirs d'antan.

C'est donc une œuvre de bonne pédagogie populaire, c'est un côté de ce que les Allemands appellent la *Heimatkunde.*

R. Chassot.

II

Revue de Fribourg. — *Sommaire de février 1907.* — *Hubert Savoy :* Suse, fouilles et découvertes, 1897-1906. — *Alfred Esseiva :* A propos des eaux de Mormottey. — *Pierre Arvel :* La neige (poésie). — *Léon Genoud :* Le système continental et la Suisse, 1803-1813. — *R. Zeiller :* Chronique scientifique. — Les végétaux fossiles et leurs enchaînements. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.